

**Agenda 21**  
**Réunion du COPIL**  
**Lancement du projet**

08.09.2010

# Ordre du jour

---

- 1. Préambule...**
- 2. L'équipe du projet / organisation**
- 3. Les différentes étapes de l'Agenda 21**
- 4. Le planning**
- 5. Zoom sur la phase 1**
- 6. Zoom sur la phase 2**
- 7. Communication**

# 1 – Préambule

---

## → *Adret et territoires*

- **Cabinet créé il y a 12 ans**
- **SCOP**
- **Une équipe pluridisciplinaire de quatre permanents : géographie, environnement, économie, sociologie**
- **Activités principales :**
  - ✓ **Projets de territoire**
  - ✓ **Développement durable**
  - ✓ **Evaluation**
  - ✓ **Management environnemental**
  - ✓ **Formation**



# 1 – Préambule

## → *Adret et territoires*

### Domaine

**Agendas 21 &  
Projets territoriaux de  
développement durable**

### Références récentes

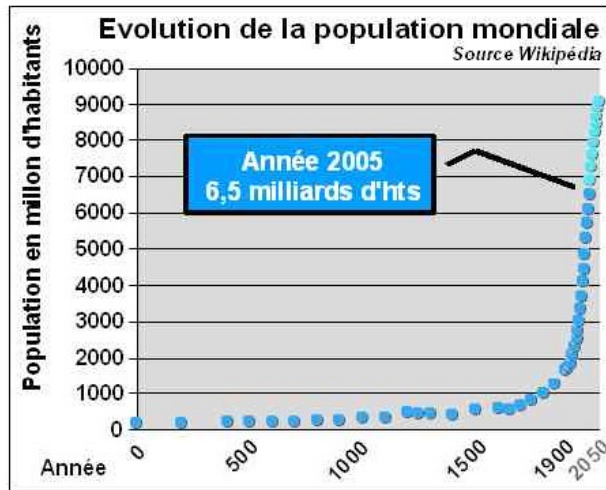
→ Agendas 21 : Saint-Marcellin, Quetigny, Angoulême, Gap, Chassieu, Le Puy en Velay, CC de Moselle et Madon, Autres projets de développement durable : CDDRA Dombes Val de Saône, CDDRA Pays du Forez

### Evaluation

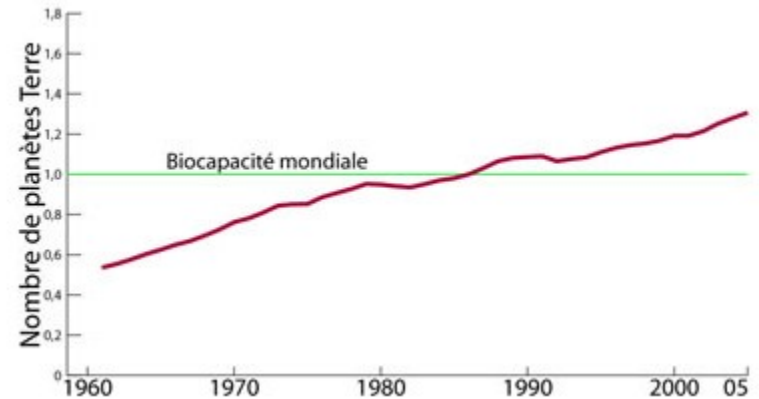
→ Evaluation de l'Agenda 21 de Mérignac  
→ Evaluation du CDRA du Pays de Maurienne  
→ Evaluation au regard du dd de contrat d'Agglo. du Puy en Velay et Limoges Métropole  
→ Référentiel régional de développement durable de la Région Aquitaine

# 1 – Préambule

→ *Des constats...*

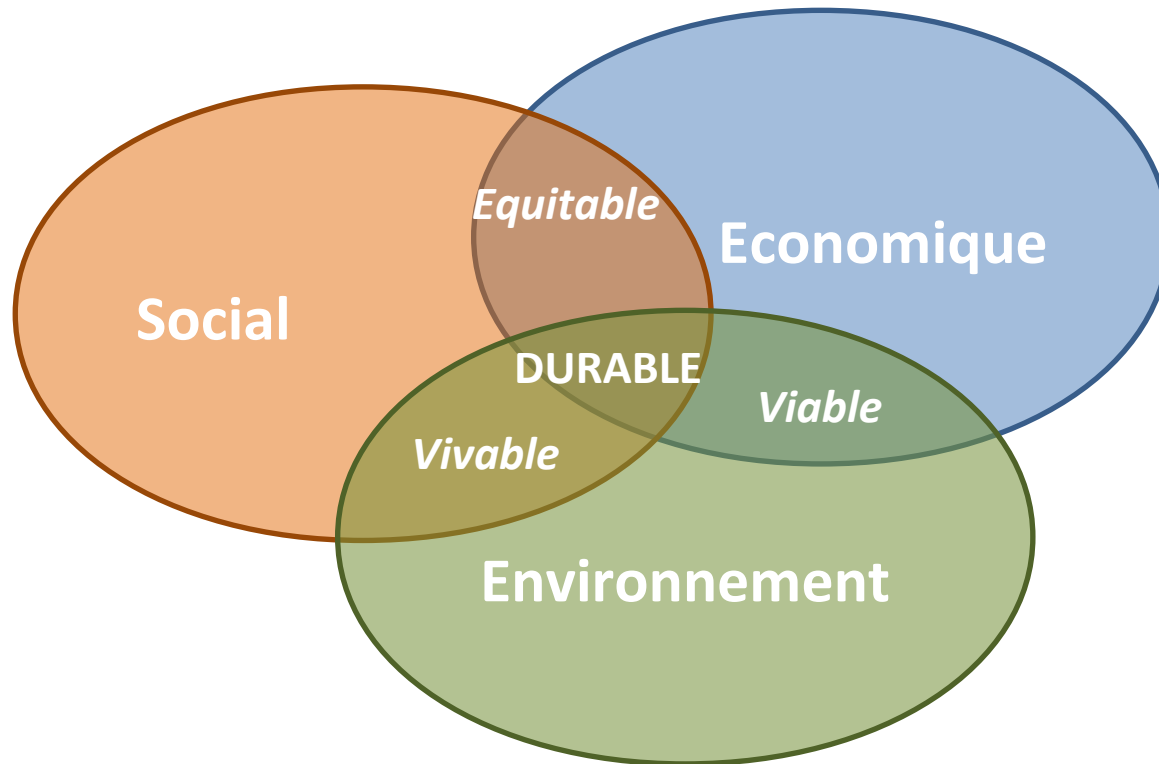


Etc...



# 1 – Préambule

→ ...au concept : le développement durable



# 1 – Préambule

## → Le développement durable sur une commune

### Influence directe

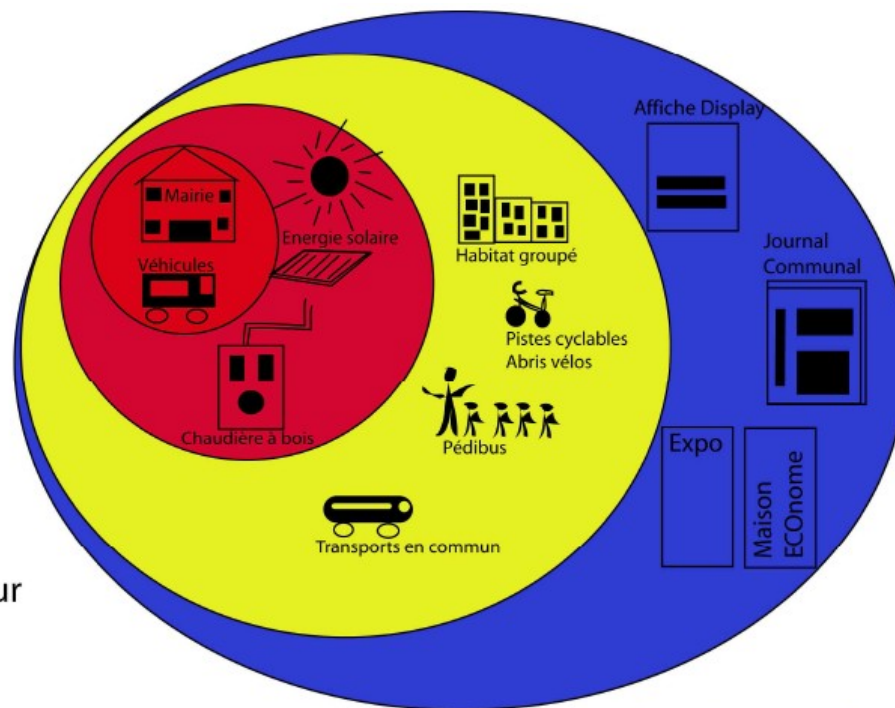
- la commune consommatrice
- la commune productrice

### Influence + ou - directe

- la commune aménageuse

### Pas de prise directe, rôle de catalyseur

- la commune incitatrice



# 1 – Préambule

---

## → *Agenda 21 / Définition*

- Un Agenda 21 local est à la fois **un processus** et un **document opérationnel**.
- Il a pour finalité de **mettre en application** la notion de développement durable et ses principes dans tous les aspects de la réalité d'un territoire : comportements, vie sociale et culturelle, environnement, économie, relations avec les territoires proches et lointains.
- La collectivité qui initie un Agenda 21 joue le rôle d'animateur en cherchant à associer l'ensemble des acteurs qui vivent, produisent ou consomment sur le territoire concerné.
- Elle choisit un **processus de concertation** pour mener à bien les étapes successives de la démarche : diagnostic partagé, identification des enjeux, formulation d'objectifs et d'une stratégie, programmation d'actions, mise en œuvre et évaluation.



# 1 – Préambule



# 1 – Préambule

→ *Participation tout au long du projet*

■ Degré 0 : La collectivité décide seule



■ Degré 1 : La collectivité informe le public



# 1 – Préambule

- Degré 2 : La consultation (procédure obligatoire ou référendum)



- Degré 3 : La concertation

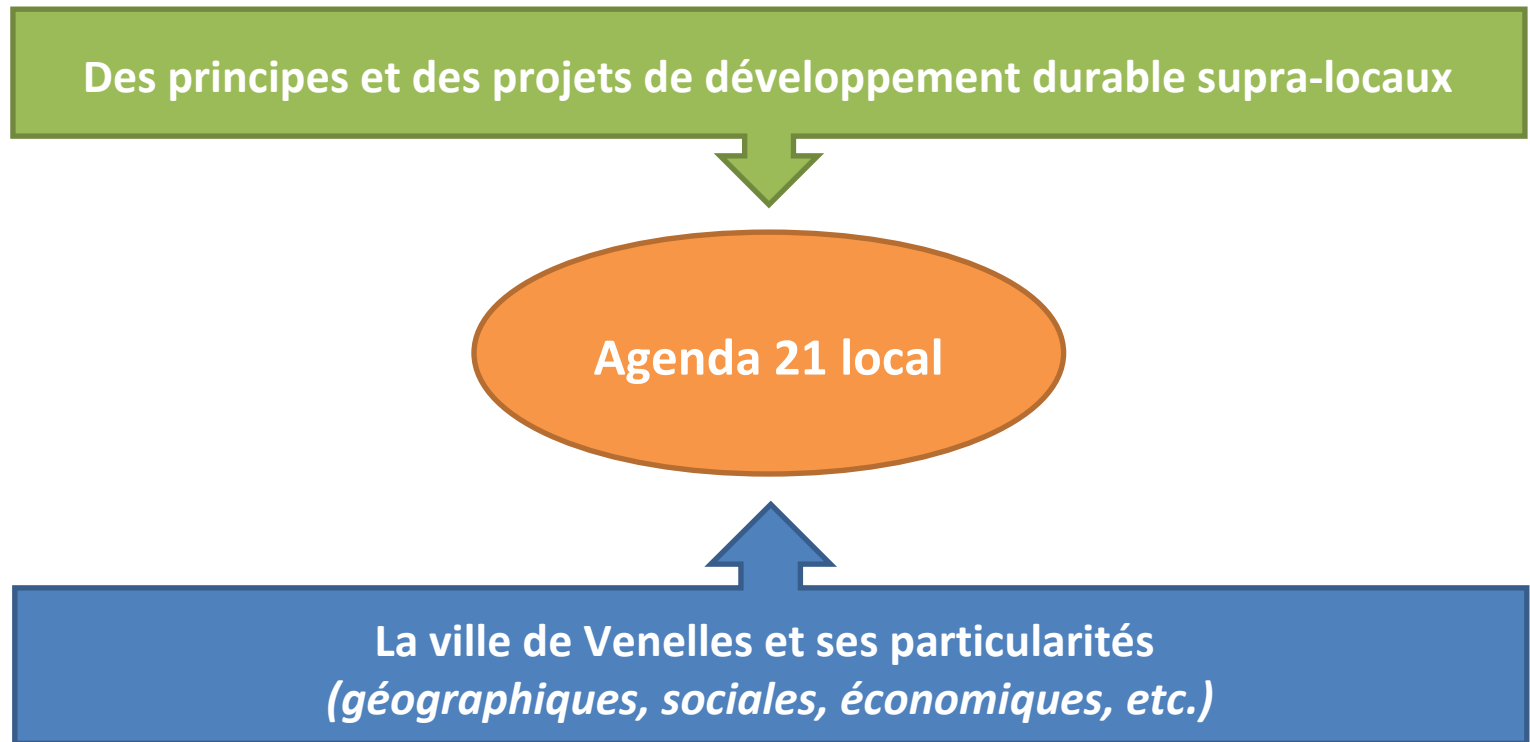


- Degré 4 : La participation, la co-construction



# 1 – Préambule

→ *Agenda 21 = une rencontre entre des enjeux locaux et des principes supra-locaux*



# 1 – Préambule

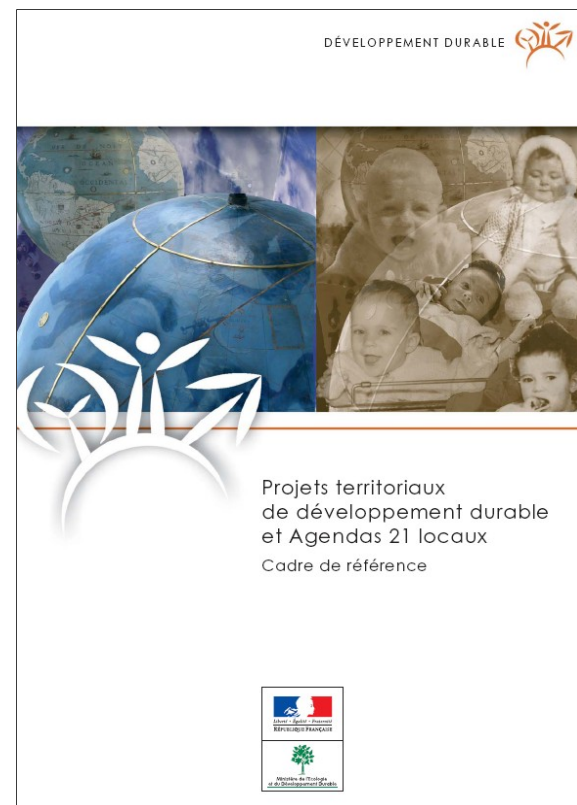
## → *Respect du cadre de référence*

### *5 finalités*

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### *5 éléments de démarche*

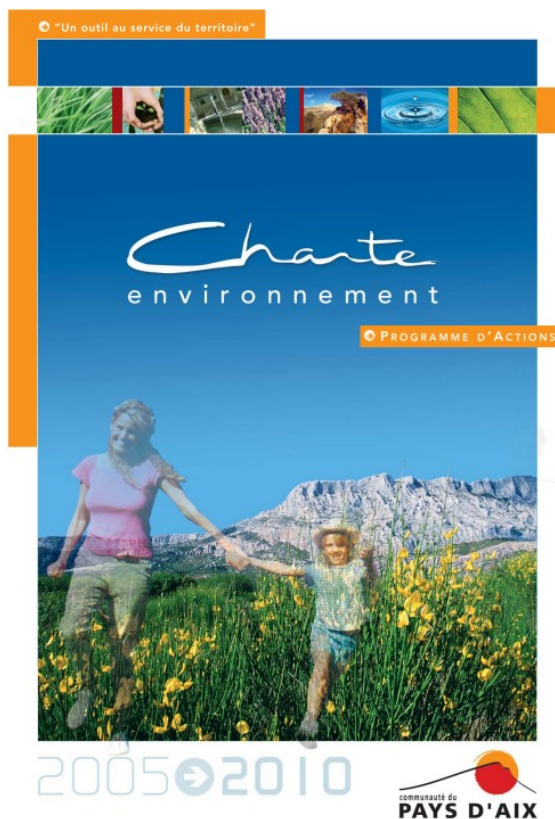
- Participation des acteurs et des citoyens du territoire aux différentes phases
- Organisation du pilotage
- Transversalité des actions et des politiques
- Évaluation
- Amélioration continue



# 1 – Préambule

## → *Cohérence avec les projets de territoire*

- La Charte de l'environnement du Pays d'Aix 2005—2010 et sa révision



1. Prévenir les impacts et les risques en améliorant les connaissances et valoriser l'environnement
2. Réduire les risques, les nuisances et les pollutions pour préserver l'environnement
3. Renforcer la citoyenneté

# 1 – Préambule

## → *Cohérence avec les projets de territoire*

L'Agenda 21,  
une démarche d'amélioration en continu



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
regionpaca.fr



### • Agenda 21 de la région PACA :

1. Favoriser l'épanouissement des êtres humains et la cohésion sociale ·
2. Assurer un mode de développement économique durable et une consommation responsable.
3. Construire des territoires attractifs et solidaires.
4. Préserver les ressources naturelles et lutter contre le dérèglement climatique : le Plan Climat territorial.
5. Conforter la gouvernance démocratique et la proximité.
6. Tendre vers une Région éco-responsable.

# 1 – Préambule

## → Cohérence avec les projets de territoire



### • Le PLU de Venelles

1. ACCOMPAGNER UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE RAISONNABLE EN ECONOMISANT L'ESPACE	• Densifier le tissu urbain existant dans les disponibilités foncières restantes.
	• Assurer une diversité et une accessibilité de l'offre en logements.
	• Définir des espaces d'extension
2. RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE	• Assurer le maintien et la pérennité des activités
	• Pérenniser l'activité agricole
	• Conforter l'activité commerciale du centre ville
3. FAVORISER LA PRATIQUE DU TERRITOIRE	• Améliorer la traversée de Venelles le long de la RN96
	• Organiser un pôle d'échange multimodal autour de la gare
	• Relier et améliorer la desserte des quartiers
4. FAVORISER LA PRATIQUE DE LA NATURE TOUT EN PROTEGEANT LES ESPACES SENSIBLES	• Conforter la forme urbaine du noyau historique
	• Favoriser une qualité urbaine et architecturale
	• Protéger les espaces naturels sensibles
	• Mettre en place une réglementation générale



# 1 – Préambule

→ *Tenir compte des compétences de chacun....*



- Ville de Venelles



- Communauté du Pays d'Aix



- Le Conseil Général des Bouches du Rhône



- La région Provence Alpes Côtes d'Azur

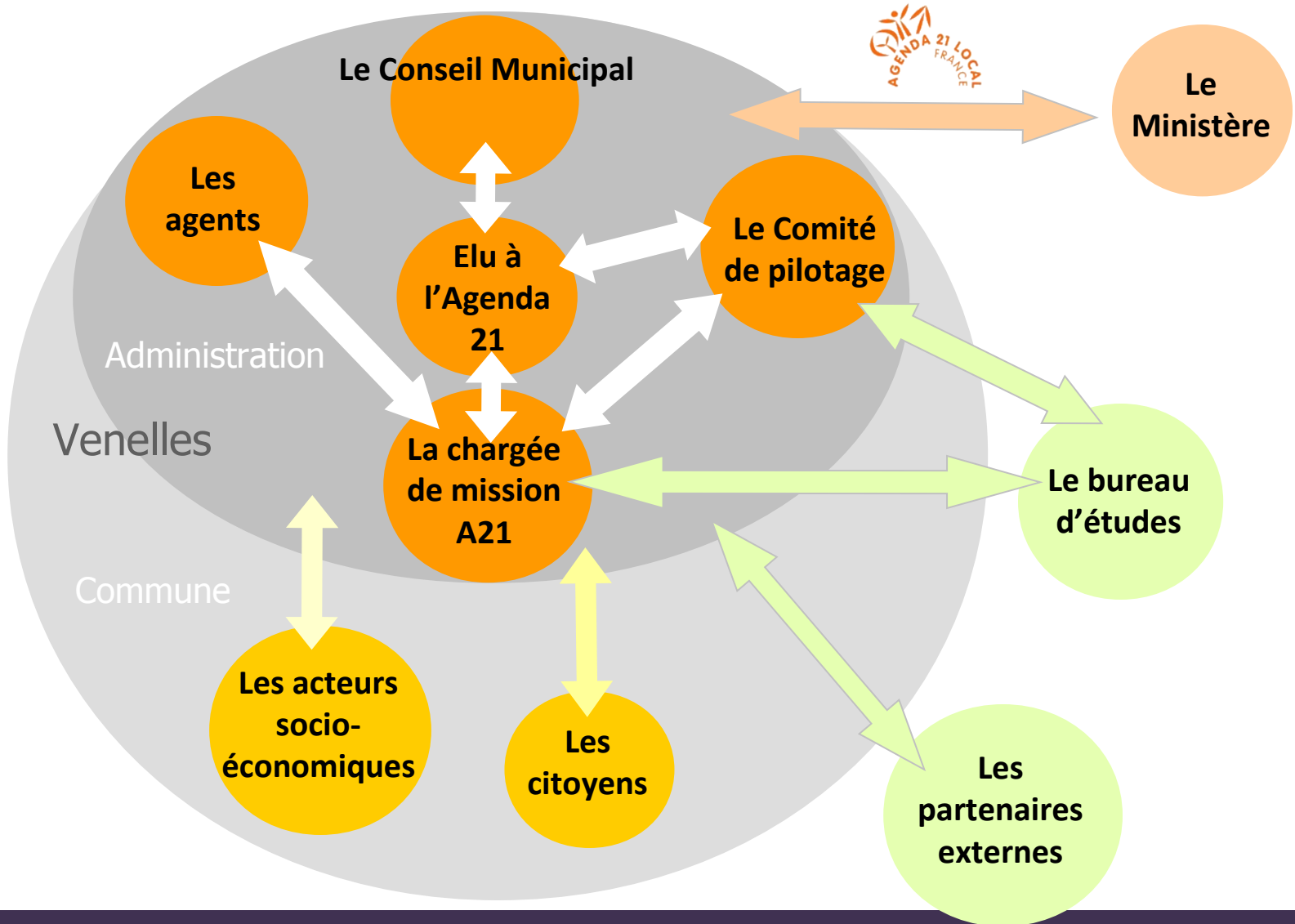


- L'Etat



- L'Union Européenne

## 2 – L'organisation / les acteurs



## 2 – L'équipe du projet / organisation

### → *Organiser le pilotage du projet*

- **La cellule opérationnelle** : instance de travail, pour préparer les phases de l'Agenda 21

→ Mr le Maire, Chef du service aménagement et DD, Chargée de mission A21, ARPE PACA et Adret et Territoires

- Le **Comité de pilotage** : instance **d'information** et de **validation**, qui favorisera la **cohérence** du projet, la transversalité territoriale  
→ Constitution : élus, services techniques, partenaires privilégiés de la Ville, acteurs socio-économiques.

## 2 – L'équipe du projet / organisation

### → *Notre façon de travailler avec vous :*

- Recherche d'une **véritable collaboration**
- Des **échanges** de documents, de nouvelles, d'appels à projets pour étoffer vos connaissances, salons sur le développement durable
- Des **réunions de travail régulières** pour faire le point – des **notes explicatives** sur des points épineux - une **disponibilité** pour répondre à vos questions quand cela est nécessaire
- Profiter de notre **réseau d'experts** si cela s'avère nécessaire :
  - Energie, climat (Cabinet AERE)
  - Communication (SEV Communication)
  - Bilans Carbone, AEU (Cabinet évolution)
  - Environnement
  - Evènementiel (Gaël Derive : « L'odyssée du Climat », Troupe d'improvisation « Impro38 »...)
  - Animations environnementales auprès de tous publics (Aurélié Conte)

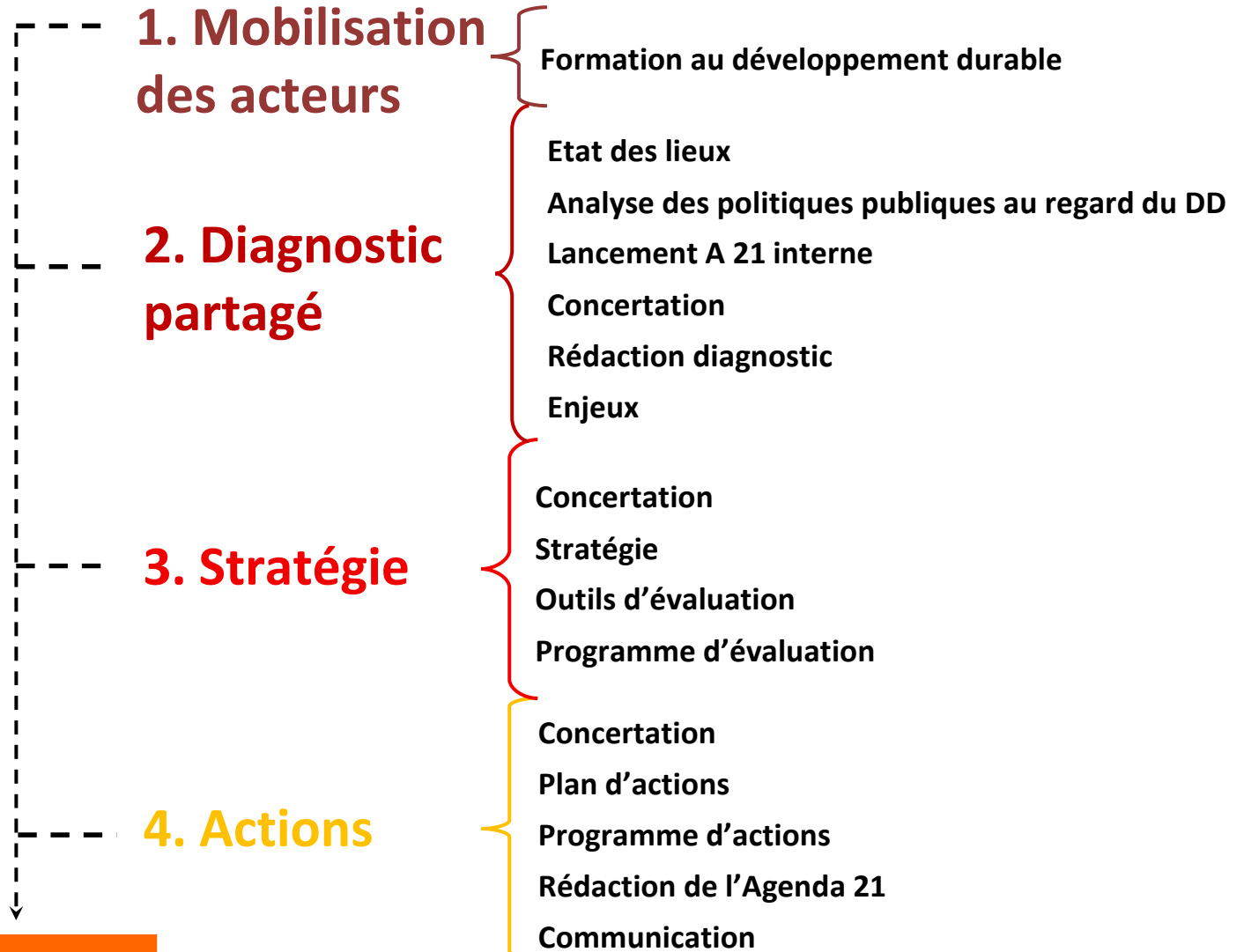
## 2 – L'équipe du projet / organisation

---

→ *Nous attendons de vous :*

- Les **actualités** de la commune, sur ce qui touche le DD
- Le **ressenti** permanent des élus sur le projet
- **Faire remonter les questions** sur le projet, par mail, ou convoquer une réunion de travail, ou demander une note explicative si nécessaire à tout moment du projet
- Faire des **choix méthodologiques** lors de chaque phase.

# 3 – Les étapes de la mission



**Agenda 21**

**Lancement**

## 3 – Les étapes de la mission

### → Phase 1 : Mobilisation des acteurs

Objectif : mobiliser les acteurs du territoire et la collectivité pour lancer la démarche

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de la démarche</li> </ul>	<i>Réunion</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation au développement durable</li> </ul>	<i>2 sessions en interne au début et à la fin de la démarche pour les techniciens et les élus</i>

## 3 – Les étapes de la mission

### → Phase 2 : Diagnostic partagé

Objectif : comprendre le territoire, ses enjeux, et connaître l'actuel degré de prise en compte du développement durable, partager la connaissance du territoire

▪ Diagnostic territorial ou État des lieux	<i>Entretiens, fiches thématiques</i>
▪ Évaluation des politiques publiques	<i>Proposition de grille d'évaluation, réunion, entretiens</i>
▪ Mise en place d'un observatoire du territoire	<i>Sélection d'un jeu d'indicateurs</i>
▪ Appropriation et échange « citoyen »	<i>Forum 21, ateliers de concertation</i>
▪ Rédaction du diagnostic	<i>Synthèse des étapes précédentes, Synthèse AFOM</i>

Juin 2010 → Février 2011



## 3 – Les étapes de la mission

### → Phase 3 : Stratégie de développement durable

Objectif : Répondre aux enjeux du territoire, et au-delà, par une stratégie de développement durable adaptée, permettre d'affiner les objectifs par des outils d'évaluation

▪ Montage de la stratégie	<i>Réunions COPIL et élus</i>
▪ Appropriation et échange « citoyen »	<i>Forum 21</i>
▪ Evaluation	<i>Journée de sensibilisation et sélection des indicateurs stratégiques</i>

Février → Avril 2011

## 3 – Les étapes de la mission

### → Phase 4 : Programme d'actions

Objectif : définir la façon d'atteindre les objectifs fixés, ouvrir le débat aux citoyens et acteurs du territoire

▪ Appropriation et échange « citoyen »	<i>Ateliers de concertation</i>
▪ Conception des fiches « action », élaboration d'un plan et programme d'actions	<i>Rédaction des pré-fiches, réunion, rédaction fiches finalisées</i>
▪ Rédaction de l'Agenda 21	<i>Synthèse et écriture</i>
▪ Présentation de l'Agenda 21	<i>COPIL, Comité de suivi, Forum</i>

Avril → Décembre 2011

# 4 – Le planning

Descriptif des phases	2010								2011											
	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>PHASE 1 : LA MOBILISATION DES ACTEURS</b>																				
Réunions de lancement avec le comité technique et le comité de pilotage (préparation, animation, compte rendu)			■																	
Formation au développement durable						■														■
<b>PHASE 2 : LE DIAGNOSTIC PARTAGE</b>																				
Etat des lieux : recherche bibliographique				■		■														
10 entretiens individuels auprès des représentants des services et des adjoints (préparation de la grille, entretiens, transcriptions et analyses)					■															
Questionnaire : réalisation, saisie, analyse, synthèse				■		■														
Etat des lieux : réalisation des fiches thématiques					■	■														
Création d'un observatoire de suivi du territoire						■														
Evaluation politiques publiques DD : 1 réunion - analyse, remplissage grille et rapport de synthèse							■													
1er Forum 21 de lancement : préparation, animation, compte-rendu								■												
5 ateliers 21 thématiques "citoyens" (préparation, animation, compte rendu)										■										
Rédaction du diagnostic : rapports - synthèse AFOM - enjeux											■	■								
Comité de pilotage et Conseil municipal : présentation du diagnostic : préparation, animation, compte-rendu												■								

# 4 – Le planning

Descriptif des phases	2010								2011											
	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>PHASE 3 : DEFINITION DE LA STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>																				
Réunion avec le comité de pilotage: préparation, animation, compte-rendu																				
Recherche d'indicateurs stratégiques																				
Formation à l'évaluation et sélection d'indicateurs du groupe évaluation																				
Rédaction de la stratégie finale de l'Agenda 21																				
Comité de pilotage et Conseil municipal : présentation de la stratégie : préparation, animation, compte-rendu																				
FORUM 21 de présentation du diagnostic et de la stratégie : préparation, animation, compte-rendu																				
<b>PHASE 4 : PROGRAMME D'ACTIONS</b>																				
5 ateliers 21 thématiques d'actions (préparation, animation, compte rendu)																				
1er plan d'actions : rédaction de pré-fiches actions																				
Présentation pré-fiches actions au Comité de pilotage (préparation, animation, compte rendu)																				
Finalisation des fiches																				
Préparation du programme d'actions avec le Comité de pilotage																				
Comité de pilotage et Conseil municipal : présentation de l'Agenda 21 : préparation, animation, compte-rendu																				
Rédaction de l'Agenda 21 et mise en forme graphique																				
FORUM 21 de présentation du projet final (préparation, animation, compte-rendu)																				

## 5 – Zoom sur la Phase 1

---

### → *Formation développement durable :*

- Deux sessions :
  1. Une phase de **sensibilisation au début** du processus : initiation au développement durable et à son application à l'échelle des territoires
  2. Une phase **d'appropriation à la fin** : présentation du plan d'actions
- Public : élus et techniciens
- Date à fixer pour la demi-journée de formation

## 6 – Zoom sur la Phase 2

---

### → *Etat des lieux :*

- Quatre grandes parties :
  1. Démographie / logement / transport / aménagement
  2. Économie
  3. Environnement
  4. Culture et société
- Recensement documentaire déjà initié
- Fiches thématiques en cours de réalisation
- Validation des fiches au fil de l'eau

## 6 – Zoom sur la Phase 2

### → Questionnaire :

- Objectifs : communiquer sur la démarche et recueillir l'avis de la population concernant le développement durable
- Organisé en 4 grandes parties :
  - ✓ Connaissance générale du développement durable
  - ✓ Pratique personnelle du DD
  - ✓ Ressenti sur l'actuel prise en compte du DD sur Venelles
  - ✓ Les thèmes porteurs pour l'Agenda 21



Développement durable

QUESTIONNAIRE

Le développement durable et vous

*En 2010, la ville de Venelles souhaite amplifier sa stratégie ambitieuse de développement durable en élaborant son Agenda 21. Cette démarche n'aura de sens que si elle est construite en partenariat avec la population. C'est pourquoi dès maintenant nous avons besoin de votre participation afin de connaître votre opinion et vos envies pour une ville plus durable.*

## 6 – Zoom sur la Phase 2

---

### → *Entretiens :*

- Objectif : mieux comprendre le territoire et ses enjeux
- Organisés les 9 et 10 septembre + téléphone



## 6 – Zoom sur la Phase 2

---

### → *Évaluation des politiques publiques :*

- Objectif : comprendre l'actuel degré de prise en compte du développement durable dans les politiques menées à Venelles et anticiper les marges de progrès
- Grille d'évaluation basée sur le Cadre de référence national
- Réunion d'une demi-journée avec tous les élus du conseil municipal et les techniciens
- Date de réunion à fixer

## 6 – Zoom sur la Phase 2

### → 1<sup>er</sup> Forum 21

- Objectif : lancer la démarche auprès de la population
- Date : 30 novembre 2010 à 18h30
- Proposition d'organisation à discuter ensemble :
  - ✓ Intervention de Mr le Maire
  - ✓ Introduction des grands principes du développement durable
  - ✓ Présentation des étapes de l'Agenda 21 de Venelles
  - ✓ Premiers chiffres clés issus du diagnostic
  - ✓ Débat
  - ✓ Invitation à participer aux Ateliers 21
- Possibilités pour rendre le forum plus attractif :
  - ❖ Diffusion d'un film type : « *Solutions locales pour un désordre global* »
  - ❖ Témoignage d'une collectivité voisine ayant déjà mis en place son Agenda 21
  - ❖ Micro-trottoir sur la vision du développement durable et de l'avenir de Venelles
  - ❖ Spectacle de théâtre
  - ❖ ...

## 6 – Zoom sur la Phase 2

### → *Ateliers 21 de diagnostic*

- Objectif : partager l'état des lieux avec la population et faire émerger les enjeux du territoire
- Proposition d'un découpage en 5 ateliers thématiques :
  - ✓ Les ressources naturelles, l'énergie, les nuisances et les risques
  - ✓ La démographie, les logements, l'urbanisme, les déplacements
  - ✓ L'économie, l'agriculture, les emplois
  - ✓ La solidarité, le sport, la culture et les loisirs
  - ✓ L'écocitoyenneté, la sensibilisation et la démocratie participative
- Organisation en janvier 2011 : dates à définir

# 6 – Zoom sur la Phase 2

## → *Planning phase 2*

	2010																2011								
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février				
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
Formation au développement durable					?	?	?																		
Etat des lieux : réalisation des fiches thématiques																									
Entretiens individuels																									
Questionnaire : réalisation, saisie, analyse, synthèse																									
Création d'un observatoire de suivi du territoire																									
Evaluation politiques publiques DD : 1 réunion - analyse, remplissage grille et rapport de synthèse									?	?															
1er Forum 21 de lancement : préparation, animation, compte-rendu																									
5 ateliers 21 de diagnostic																		?	?	?					
Rédaction du diagnostic : rapports - synthèse AFOM - enjeux																									
Comité de pilotage																								?	?

## 7 – Communication

---

### → *Les média et supports de com de l'Agenda 21*

- Identification logo / charte graphique
- Outils permanents : Site Internet, Plate-forme collaborative, Blog, forum, adresse mail, adresse postale
- Recensement média utilisés : journal municipal, quotidiens, TV, radio, panneaux lumineux, affiches, flyers...
- Recensement lieux : places, bars, centre congrès, centres culturels, médiathèques, CCI (monde économique)...